A Saint-Bonnet-de-Chavagne, il y a une commission sociale.

Les membres de cette commission sont des élus et des personnes de la commune qui mettent leurs compétences à disposition de celle-ci.

La commission sociale a pour mission de répondre aux besoins sociaux de la population du village. Ce soutien s'exprime à titre individuel par:

- · Des conseils,
- · Des orientations vers les services compétents,
- Un accompagnement si nécessaire dans la mise en place des aides.

Le relais avec les services sociaux peut s'avérer nécessaire mais dans le total respect de la vie privée du demandeur.

Nouvelle équipe à compléter en 2026

31/10/2025 13:59 T/1